

LICENCE 2021-2022

Liste des pièces à fournir :

1. Le **formulaire de demande de licence** à imprimer après avoir été inscrit sur votre espace FFTRI (<http://espacetri.fftri.com/>), à dater et à signer.

Remarque : La photo d'identité est obligatoire lors de l'inscription sur le site de la FFTRI

2. Un **certificat médical** de "**non contre indication à la pratique du sport en compétition**" (dorénavant valable 3 ans) pour une demande de nouvelle licence uniquement.

Pour un renouvellement de licence et sous réserve d'avoir répondu par la négative au **questionnaire de santé**, mise en place par le gouvernement et ajouté sur Espace Tri 2.0, le licencié n'aura pas besoin de nous remettre un nouveau certificat médical **si et seulement si son certificat n'a pas dépassé les 3 ans de validité (> 2017)**.

3. Le **règlement** du montant de la licence (voir détail du prix ci-dessous).

4. L'**autorisation parentale** pour les mineurs, fournie sur votre espace FFTRI, à dater et à signer.

5. Le **règlement interne du club** (à télécharger sur notre site), à approuver, à dater et à signer.

ATTENTION :

- **Demande de licence à remettre ou à faire parvenir uniquement pendant les permanences (voir dates ci-dessous).**
- **Nous n'acceptons plus les licences déposées dans la boîte au lettre. Vous pouvez les remettre en mains propre à Benoît THIERRY (pour les adultes) ou à Sophie ROUSSEAU (pour les jeunes).**
- **Tout dossier incomplet sera refusé.**
- **Ne rien envoyer à la FFTri ou à la ligue de Bourgogne.**

Date des permanences au bureau du club situé au centre nautique (piscine municipale) :

Nous vous proposons 5 permanences pour déposer votre licence.

- Mercredi 06 octobre de 18h00 à 18h45
- Mercredi 13 octobre de 18h00 à 18h45
- Mercredi 20 octobre de 18h00 à 18h45
- Mercredi 27 octobre de 18h00 à 18h45
- Mercredi 3 novembre de 18h00 à 18h45

Contacts et informations :

Benoît THIERRY

e-mail : clubmontceautriathlon@gmail.com

Tél. : 06.21.31.72.51

Tarifs des différents types de licence :

Le paiement peut se faire en plusieurs fois (3 maxi avec la date d'encaissement à signaler au dos de chaque chèque).

En cas de nouvelle licence contractée à partir du 1er janvier 2022, la totalité de la somme est exigée.

Attention : Le tarif affiché sur le site de la FFTri (Tarif FFTri + Ligue) ne tient pas compte de la part licence club.

Tarifs avant le 01 novembre 2021 :

- **licence compétition adulte** : 102 € (part fédérale) + 43 € (part club) = 145 €
- **licence loisir** : 46 € (part fédérale) + 51 € (part club) = 97 €
- **licence mini poussin, poussin, pupille** : 48 € (part fédérale) + 42 € (part club) = 90 €
- **licence benjamin, minime, cadet, junior** : 48 € (part fédérale) + 42 € (part club) + 55 € (caution en chèque non encaissée) = 90 € + 55 €
- **licence para-triathlon adulte** : 97€ (part fédérale) + 43 € (part club) = 140 €

Tarifs après le 01 novembre 2021 (**uniquement pour les renouvellements**) :

- **licence compétition adulte** : 102€ (part fédérale) + 58 € (part club) = 160 €
- **licence loisir** : 46€ (part fédérale) + 61 € (part club) = 107 €
- **licence mini poussin, poussin, pupille** : 48€ (part fédérale) + 51 € (part club) = 99€
- **licence benjamin, minime, cadet, junior** : 48€ (part fédérale) + 51 € (part club) + 55 € (caution en chèque non encaissée) = 99 € + 55 €
- **licence para-triathlon adulte** : 97€ (part fédérale) + 57 € (part club) = 154 €

Complément d'explication des licences :

- La caution de 55 € sera restituée si et seulement si le licencié passe le Class Tri et réalise au moins trois compétitions (triathlon/duathlon/aquathlon) dans la saison 2019-2020.
- Les chèques doivent être à l'ordre de "MONTCEAU TRIATHLON".
- Possibilité de payer la licence avec **des coupons sports** ou **des chèques vacances**.
- Possibilité de payer en plusieurs fois (par chèque uniquement et sur 3 mois maxi).

Réduction famille :

Il y a 1/2 tarif sur la licence jeune si :

- **les 2 parents sont licenciés FFTri**
- **ou au moins 2 enfants d'une même famille sont licenciés FFTri**

Cette réduction est applicable sur la part fédérale ainsi que sur la part club.

Naturellement, il faut habiter sous le même toit pour pouvoir bénéficier de la réduction.

Exemples :

[1 parent] + [1 enfant (minime)] = [(145)] + [(90) + 55] = 235 € + 55 € (caution)

[1 parent] + [1 enfant (poussin)] + [1 enfant (junior)] = [(145)] + [(90/2)] + [(90/2) + 55] = 235 € + 55 € (caution)

[1 parent] + [1 enfant (benjamin)] + [1 enfant (cadet)] = [145] + [(90/2) + 55] + [(90/2) + 55] = 235 € + 110 € (caution)

[2 parents] + [1 enfant (pupille)] = [(145 x 2)] + [(90/2)] = 335 €

[2 parents] + [1 enfant (poussin)] + [1 enfant (minime)] = [(145 x 2)] + [(90/2)] + [(90/2) + 55] = 380 € + 55 € (caution)

le club accepte le nouveau pass'sport . C'est une allocation de rentrée sportive. **D'un montant de 50 euros**, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'[Allocation de Rentrée Scolaire 2021 \(ARS\)](#) . Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022. et aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'[Allocation d'éducation de l'enfant handicapé \(AEEH\)](#)